

CONCLUSIONS DE LA RETROSPECTIVE

52. Sans préjuger des résultats de l'analyse socio-politique, qui ne sont pas encore disponibles et qui sont déterminants pour apprécier les évolutions passées et s'interroger sur les avenir possibles, notamment en ce qui concerne le rôle joué par les Etats, on peut tirer de cette rétrospective les quelques conclusions ci-après.

53. La transformation du peuplement, c'est-à-dire l'évolution du nombre et les changements dans la localisation et le cadre de vie des hommes, constitue incontestablement un processus majeur de changement de l'Afrique de l'ouest, en parallèle avec son intégration, voulue et subie, au monde des économies avancées. La transition démographique y est à peine à mi-chemin, et la population de la région est appelée, sauf catastrophe (sida ou guerres), à doubler d'ici 2020. Compte tenu des capacités économiques contrastées des différentes zones de la région, la redistribution de la population, engagée depuis longtemps, devrait se poursuivre, à des rythmes différents selon les circonstances, mais globalement très rapides.

54. L'urbanisation a largement contribué à cette redistribution de la population. Cette urbanisation n'est pas déséquilibrée (elle donne naissance à des réseaux de villes et non à des mégapoles), elle n'est pas structurellement coupée du milieu rural, même si la production agricole accuse un certain retard dans les réponses qu'elle apporte à la demande urbaine. On a fait, dans la première boucle, le constat, qu'elle contribue plutôt, globalement, à accroître la productivité et les revenus des individus. Ce constat, qui repose sur des données fragiles, doit être confirmé dans la suite de l'étude. Sous réserve des nuances qui seront tirées apportées lors de la deuxième boucle, on peut affirmer que, dans une perspective régionale et à long terme, l'urbanisation peut donc être considérée comme une forme primordiale et essentielle d'accumulation de capital, produisant des marchés régionaux, une valorisation des ressources humaines et ouvrant des débouchés à la croissance démographique.

55. Malgré les prélèvements qui l'alimentent, le processus d'urbanisation pourrait, dans certaines conditions, être très profitable à l'agriculture. En effet, avec le temps, la demande régionale pour l'approvisionnement des villes en produits agricoles est appelée à jouer un rôle prédominant pour les producteurs de la région : le marché urbain qui s'offre potentiellement en moyenne chaque agriculteur représente déjà plus de la moitié de sa propre consommation ; la demande des villes de la région en produits agro-alimentaires devrait croître, par agriculteur, à un rythme moyen de 4 % par an dans les prochaines décennies. Ce marché, en rapide croissance, peut offrir de bien meilleures perspectives que n'importe quel marché international. En effet, la demande par agriculteur pour les produits tropicaux ne devrait probablement croître que faiblement, à l'échelle de l'ensemble de la région. Il s'agit de la meilleure opportunité de l'agriculture régionale.

56. A l'échelle de temps où se place cette étude, les changements de structure des économies apparaissent étroitement liés aux dynamiques de peuplement. Le commerce au loin (c'est-à-dire essentiellement l'exportation des produits primaires agricoles et miniers) et l'urbanisation, qui résulte pour partie de ce commerce et pour partie de l'installation de l'Etat dans les provinces, constituent dans la situation actuelle les deux fondements du développement, en un processus circulaire où l'un alimente l'autre et où ils créent ensemble le marché intérieur.

57. La division progressive du travail qui s'opère entre les trois grands secteurs de l'activité économique (secteur agricole, secteurs non agricoles informel et moderne) dont les productivités sont dans un rapport approximatif de 1 à 2 et 10, est appelée à réduire ces écarts de productivité, mais cette réduction ne s'opère que très lentement. En première approximation donc, contrairement à ce qui se passe dans les pays économiquement avancés, la croissance économique, telle qu'on peut l'apprécier par les agrégats nationaux, est moins déterminée par la croissance de la productivité des diverses branches d'activité aux divers lieux où elles s'exercent, que par la modification dans la répartition des individus entre ces diverses branches et les divers lieux de production. Et tant que le nombre de candidats à la migration reste proportionnellement très élevé, il est peu probable que la productivité moyenne des zones et des secteurs d'accueil puisse s'accroître de façon notable et continue, comme cela se produit normalement dans une phase de développement où le peuplement est à peu près stabilisé.

UNE PREMIERE ESQUISSE D'IMAGE A LONG TERME

58. A l'issue de la première boucle de l'étude, les données recueillies et les outils de modélisation des relations complexes entre peuplement, économie, structuration spatiale et changement social et/ou politique sont encore trop fragiles pour élaborer plusieurs scénarios pertinents. Ne serait-ce que pour aider à identifier les défis du long terme et il paraît toutefois intéressant d'esquisser des maintenant une première image à long terme du peuplement de la région et de la commenter. Cette première image, présentée ci-après, repose sur l'hypothèse d'une reprise des tendances lourdes identifiées dans la rétrospective, par delà la crise que traversent actuellement les pays de la région. D'autres hypothèses plus contrastées seront explorées dans la deuxième boucle. 1960-1990.

Evolution démographique : une croissance persistante est la plus probable

59. Le but de cette étude étant surtout de réfléchir sur le peuplement et ses implications, on se contente ici de prendre comme une donnée les perspectives de croissance démographique à long terme établies par les institutions spécialisées, notamment la Division de la Population des Nations Unies et la Banque Mondiale. D'après les projections établies par ces institutions, mais en tenant toutefois compte des informations récentes concernant la population du Nigéria, la population totale de la région devrait atteindre 432 millions d'habitants en 2020, et environ 720 millions en 2050. Ces projections correspondent à l'hypothèse d'une baisse rapide de la fécondité. Mais elles ne tiennent pas encore compte des effets possibles du SIDA. Bien que l'épidémie semble sérieusement toucher les grandes villes et même certaines zones rurales, on ne dispose pas encore d'informations fiables permettant d'en déduire les conséquences à moyen terme (sur la mortalité, mais aussi sur les comportements affectant la fertilité).

60. A ce stade, on retiendra donc l'hypothèse d'une population régionale totale de 432 millions d'habitants en 2020, tout en sachant que cet effectif de population sera très probablement atteint dans une fourchette de temps comprise entre 2015 au plus tôt et 2030 au plus tard.

61. En revanche, les projections de population par pays qui reposent habituellement sur l'hypothèse de flux migratoires nuls ne peuvent être acceptées telles quelles, car elles conduisent à long terme à des invraisemblances majeures : des zones surpeuplées (au regard de leurs capacités naturelles) jouxteraient des zones sous-peuplées pour leur potentiel. Une telle situation ne serait concevable que si des barrières efficaces pouvaient être opposées aux flux migratoires, ce qui est contraire à l'expérience passée, et ne manquerait pas de provoquer une accumulation de tensions vite insupportables. Si un tel scénario ne peut être totalement exclu, il n'apparaît pas souhaitable.

62. Le scénario de peuplement esquissé ici retient donc l'hypothèse d'un flux migratoire net de la région avec le reste du monde qui reste faible (au moins en termes quantitatifs) mais suppose en revanche que la restructuration du peuplement à l'intérieur de la région se poursuivra, selon des mécanismes voisins de ceux analysés dans la rétrospective, impliquant notamment une poursuite du basculement du peuplement de l'intérieur vers les côtes, de l'urbanisation et de l'insertion de la région dans l'économie de marché. La prochaine boucle de l'étude explorera brièvement d'autres hypothèses et se penchera de façon plus approfondie sur la répartition des habitants dans l'espace régional, les phénomènes migratoires et les conditions de cette redistribution.

La poursuite du basculement du peuplement de l'intérieur vers les côtes

63. Ce processus est mieux décrit à l'échelle des entités administratives élémentaires qu'à l'échelle des pays : la plupart des pays côtiers recouvre en effet plusieurs zones climatiques, de la zone forestière à deux saisons des pluies à la zone soudano-sahélienne.

64. Les données démographiques et géographiques disponibles à l'échelle de quelque 600 entités administratives élémentaires ont amené à découper, en première approche, l'espace en quatre grandes zones : la zone 1 correspond approximativement aux régions urbano-centrées côtières et la zone 2 au reste de la portion du territoire régional située à faible distance des côtes ; la zone 3 correspond approximativement aux mîles de peuplement dense sahéliens ; la zone 4 rassemble l'espace restant, à la fois enclavé et à faibles potentialités. L'ensemble des zones 1 et 2 peut être qualifié de " zones côtières", cependant que les zones 3 et 4 forment "l'intérieur". C'est d'abord sur le partage du peuplement entre ces quatre grandes zones que porte le scénario à long terme.

65. L'hypothèse qui est faite ici est celle d'une poursuite des migrations vers les zones côtières et les zones à forte urbanisation, mais avec une accélération du rythme de peuplement des périphéries de ces zones urbaines dans les zones les mieux pourvues en infrastructures et disposant de bonnes potentialités pour le développement des activités liées au marché régional.

66. L'ensemble des zones 3 et 4, qui occupe 68 % de la superficie régionale, comprendrait à l'horizon 2020 moins du quart de la population totale, contre un tiers en 1960. Les flux migratoires nets entre l'"intérieur" (zones 3 et 4) et les "côtes" (zones 1 et 2) sont importants : le différentiel de taux de croissance de la population totale entre ces deux grandes zones serait

de 1 %, soit légèrement supérieur à celui constaté entre 1960 et 1990. Entre 1990 et 2020, le scénario présenté implique la migration d'environ 30 millions de personnes de l'intérieur vers les côtes (pour un accroissement total de 230 millions, soit environ 15 %...).

Croissance passée et projetée de la population par zone
(en millions d'habitants)

Zones et part de la superficie	1960		1990		2020	
	pop	%	pop	%	pop	%
zone 1 : ruches côtières (7 %)	31	37	85	44	211	49
zone 2 : hinterland côtier (25 %)	25	30	52	27	118	27
zone 3 : mîles sahéliens (13 %)	21	25	45	23	82	19
zone 4 : marges sahéliennes (55 %)	7	8	13	7	22	5
ensemble de la région (100 %)	83	100	195	100	432	100

LES QUATRES ZONES DE PEUPLEMENT



67. Dans le scénario retenu, l'urbanisation se poursuit, mais à un rythme plus modéré, au taux moyen de 4.5 % par an sur la période 1990-2020 (contre plus de 6 % entre 1960 et 1990). En 2020, le taux moyen d'urbanisation de la région atteindrait néanmoins 59 %, contre 32 % en 1990, hors Nigéria, et 70% avec le Nigéria. Bien que ce processus d'urbanisation concerne toutes les zones climatiques, la concentration des réseaux urbains sur les zones côtières fait que l'intérieur contribue pour une part décroissante (de 29 % entre 1960 et 1990 à 21 % entre 1990 et 2020) à l'accroissement total de la population urbaine régionale.

68. Poursuite des migrations et urbanisation vont de pair : un scénario de faible mobilité n'est compatible qu'avec une moindre urbanisation dans les pays de l'intérieur aussi bien que dans les pays côtiers. On peut également envisager des scénarios intermédiaires entre le scénario esquissé ici, qui suppose le maintien d'une forte mobilité régionale, et le scénario de croissance démographique sans migration.

Répartition de la population par pays et flux migratoires : concentration probable dans quelques pays d'accueil

69. La poursuite de la migration de la population vers les zones côtières et les pôles urbains et la poursuite du processus d'urbanisation devraient entraîner d'importants flux migratoires entre les pays. En supposant que le flux migratoire net entre le Nigéria et les autres pays de la région restera de faible importance relativement à la population totale de ce pays, la région devrait comporter quatre principaux pays d'immigration : la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Ghana et le Sénégal, accueillant la grande majorité des 15 millions de migrants (hors Nigéria) provenant des pays sahéliens et des pays côtiers les moins avancés.

70. En fait, le rythme futur des migrations régionales sera étroitement lié au rythme et de la répartition dans l'espace régional de la croissance économique. Ce rythme dépendra fortement de la situation géopolitique régionale (l'insécurité ayant à terme pour effet de freiner les mouvements migratoires) et de la qualité de l'aménagement du territoire régional. Enfin, le rythme et l'orientation des migrations dépendront aussi des stratégies suivies par les Etats (ouverture ou repli sur les frontières nationales), bien que ces stratégies interviennent plutôt indirectement sur les flux (via la dynamique économique, la compétitivité et l'attractivité) que directement sur les flux, tout au moins sur la longue durée.

Perspectives économiques à long terme

71. L'approche proposée dans cette étude, qui accorde une attention particulière aux dynamiques de peuplement, incite à rechercher quelles images à long terme des économies des pays paraissent *a priori* compatibles avec les dynamiques migratoires envisagées, puis à quelles conditions ces images pourraient se transformer en réalités.

72. Pour construire des images à long terme des économies de la région, on envisage donc d'utiliser dans la démarche un modèle de type démo-économique dont l'ambition est non de

projeter ou d'expliquer la croissance à long terme, mais plus simplement de construire des comptes économiques (de type matrice de comptabilité sociale simplifiée) respectant un certain nombre de cohérences élémentaires, notamment d'ordre socio-économique.

73. Dans un premier temps, la construction d'images économiques à long terme doit, compte tenu des perspectives de peuplement, répondre à un ensemble de questions dont les plus évidentes sont : quel est le niveau de croissance par secteur nécessaire à une conservation (voire à un progrès) des niveaux de vie ou des niveaux de consommation alimentaire ? Quelles sont les conditions d'une telle croissance (en matière de conquête des marchés intérieurs et extérieurs, en matière de besoins de transferts) ? Quelles seront les conséquences sur les relations économiques villes-campagnes de la poursuite d'une forte mobilité ou au contraire d'une relative stabilisation des populations ?

74. La prospective sera donc avant tout exploratoire. Elle permettra de mettre en avant des ensembles d'évolutions cohérentes et de rejeter toutes sortes d'images "économiquement impossibles" (ou très peu probables) et de jeux d'hypothèses incompatibles. On s'efforcera cependant d'identifier les actions de nature à favoriser les transformations structurelles qu'impliquent les images à long terme les plus souhaitables.

Perspectives sociales et politiques

75. Dans ce domaine, la prospective est particulièrement hasardeuse. On peut toutefois souligner que la bonne installation de la population implique la création d'Etats modernes, d'Etats de droit acceptant la coopération régionale, voire quelques transferts de souveraineté. Réciproquement, des politiques délibérées de limitation de la mobilité dans l'espace régional seraient peu compatibles économiquement et socialement avec un développement régional libéral.

Les principales implications du scénario

76. A la différence des autres régions en développement, l'Afrique de l'ouest n'en est aujourd'hui qu'à mi-parcours de sa phase de peuplement qui, en moins d'un siècle, se sera traduite par le décuplement de la population totale, le centuplement de la population urbaine et des taux de migration internationale de l'ordre de 1 % par an.

77. L'installation de la population dans le territoire implique des dépenses d'infrastructures générales, à caractère national ou régional, et tout un ensemble d'équipements publics et privés nécessaires à l'accueil des populations et des activités productrices de biens et services de proximité : drainage, distribution d'eau et d'énergie, communications, voirie, marchés, écoles, dispensaires, hôtels de ville, distribution d'eau et d'énergie... Pour l'essentiel, ce sont les Africains qui devront financer ces investissements.

78. Un calcul rapide montre que les infrastructures de base et l'investissement de fonction locale à réaliser dans les décennies à venir représentent une dépense annuelle de l'ordre de 15 % du produit régional brut total. Compte tenu des autres dépenses d'investissement public

indispensables, des ressources mobilisables localement et de la capacité d'emprunt des pays d'Afrique sub-saharienne, il est clair que, sauf exception, la croissance des pôles d'accueil de la population ne peut être autofinancée en totalité par la seule épargne de ces établissements humains.

79. Des transferts nets de ressources au profit de ces pôles de croissance sont donc nécessaires. Une partie (mais une partie seulement) de ces transferts peut provenir du reste du pays (grâce notamment au "biais urbain") ou de la sous-région. La nécessité de ces transferts internes doit être bien comprise et les politiques doivent les favoriser, tout en les rendant aussi efficaces que possible. Mais un recours durable à des transferts nets en provenance du reste du monde restera certainement nécessaire à moyen terme : ces transferts doivent être organisés et gérés sur la longue durée.

80. Le processus de redistribution du peuplement sera nécessairement coûteux politiquement, économiquement et socialement. Il le sera d'autant plus et à tous égards qu'il aura été empêché ou freiné, soit du fait des politiques suivies par les pays eux-mêmes, soit du fait des effets indirects de certaines mesures des programmes de stabilisation et d'ajustement imposées par les circonstances.

81. C'est parce que les pays de la région, qu'ils soient d'immigration ou d'émigration, ont tendance à ignorer ces migrations, voire dans certains cas à les freiner, que les organisations régionales et internationales et les bailleurs de fonds ont une responsabilité particulière en cette matière. Si le terme d'ajustement structurel a un sens dans la longue durée, c'est bien dans le domaine du peuplement et de l'aménagement du territoire à l'échelle régionale. L'aide publique au développement devrait prendre en compte de façon beaucoup plus radicale les besoins d'investissements liés au peuplement avec le maximum de régularité sur la longue durée. Mais l'expérience récente montre que l'efficacité de cette aide dépendra avant tout de la capacité des gouvernements de la région à prendre en main leur propre destin.